

UDAF 60 – Commission Droit de la Famille Protection de l'enfance

Grand débat

Beauvais, le 27 février 2019

Présents : Félicité Bukatari, Madame Leroy, JP Sénard, LJ Meslien, P Cabaret, G Lemaire, M Vasseur, Audrey Carpentier, Pol-Henri Minvielle, Henri Baclet.

Excusés : Eric Dessy, Charly Hée, Florence Narcyz, Françoise Cabanne, Françoise François, Nadine Duriez, Daniel Hiberty.

Propositions issues du débat sur chacun des 4 axes du grand débat national :

1- Transition écologique

- a. Flécher / orienter les flux financiers issus de la fiscalité liée à la transition écologique à des actions précises associées à la transition énergétique.
- b. Favoriser les mesures et les aides permettant d'améliorer l'isolation et de garantir un minimum de salubrité des logements pour les familles : avec des contrôles réels et des pénalités en cas de non respect de la réglementation.
- c. Lutter contre les déserts médicaux, notamment par le développement de la télémédecine.
- d. Protéger les sols / l'alimentation d'un point de vue consommateur (mettre en place les mêmes mesures / contrôles quel que soit le lieu de production, en France ou à l'étranger) pour la santé des familles et aider les agriculteurs français.
- e. Revoir l'aménagement du territoire à moyen et long terme pour réduire les déplacements et revoir les transports en commun et leurs parcours : réduire les coûts des déplacements.

2- Fiscalité et dépenses publiques

- a. Orienter les aides / subventions / allocations (APL, ...) pour garantir un certain niveau de qualité des logements à destination des familles, avec la mise en œuvre de contrôles et de sanctions pour éviter les abus (marchands de sommeil, ...).
- b. Défendre une politique familiale fiscale horizontale, et pas seulement verticale / sociale.
- c. Reconnaître, dans la réforme des retraites, le service rendu à la société par les parents ayant élevé des enfants et spécialement une famille nombreuse, pour maintenir la population française et assurer l'équilibre des régimes de retraite.
- d. Défendre / maintenir le système du quotient conjugal et du quotient familial.
- e. Aider les familles à trouver un mode de garde des enfants : mieux former les personnes qui gardent les enfants et augmenter le nombre de places en crèche.

3- Démocratie et citoyenneté

- a. Ne pas lancer de réforme liée à la famille qui créerait des tensions / divisions au sein de la société (PMA pour toutes, ...).

- b. Ecouter / prendre en compte les avis de ceux qui font la démarche citoyenne de participer au débat public (Etats Généraux de la Bioéthique en 2018, Grand Débat en 2019).
- c. Faire confiance aux familles, ne pas vouloir tout régenter dans la vie privée familiale (supprimer la loi interdisant la fessée), mais mettre en place une éducation à la parentalité, par exemple l'éducation pour l'utilisation des écrans.
- d. Prendre en compte le bénévolat : comment motiver des bénévoles des générations plus jeunes ?

4- Organisation de l'Etat et des services publics

- a. Ne plus commettre de bouleversements soudains des temps / activités périscolaires qui mettent en difficulté les petites communes et les familles les plus fragiles qui ont du mal à s'adapter rapidement : prendre en compte les contraintes des familles.
- b. Lutter contre l'illettrisme, notamment l'illettrisme numérique : l'Etat exige de plus en plus les démarches par Internet.
- c. S'opposer au remplacement des termes « père-mère » par « parent 1 – parent 2 » qui crée de nouvelles discriminations (qui est le 1 ? qui est le 2 ?) là où il y avait égalité (père – mère).
- d. Lancer un plan national sur l'enfance délaissée : l'accueil des mineurs non accompagnés et l'accompagnement des jeunes de l'ASE (y compris les jeunes majeurs) en considérant que 26% des SDF viennent de l'ASE.

En conclusion de cette réunion consacrée au grand débat national, Pol Henri Minvielle propose de travailler sur la question de « l'enfance délaissée », en réunissant plusieurs commissions qui travailleront sur ce sujet transversal.

Annexes en PJ :

- Contribution écrite Familles Rurales
- Contribution écrite AFC de Compiègne
- Contribution écrite EFA de l'Oise
- Communiqué de presse de l'UDAF de mai 2018 « Danger sur le quotient familial »